

UNIVERSITE «BABEȘ-BOLYAI», CLUJ-NAPOCA
FACULTÉ DE LETTRES

Prof. SIMION RĂCHIȘAN

**INNOVATIONS, NORMES ET INTERPRÉTATIONS
GRAMMATICALES**

(résumé de la thèse de doctorat)

Directeur de thèse:
Prof. univ. dr. GAVRIL NEAMȚU

SOMMAIRE DE LA THÈSE DE DOCTORAT

PRÉFACE

PREMIÈRE PARTIE. LES INNOVATIONS GRAMMATICALES

0. Les états de langue

1. L'état de la langue roumaine ancienne
 - 1.1. Les innovations – marques spécifiques de la langue roumaine ancienne
2. Le deuxième état de langue
 - 2.1. Les innovations qualitatives du deuxième état de la langue roumaine
3. Le troisième état de langue
4. Le quatrième état de langue
5. Le cinquième état de langue
6. Le sixième état de langue
7. Le septième état de langue

DEUXIÈME PARTIE. NORMES GRAMMATICALES ACTUELLES

0. Les parties du discours variables

1. Le verbe

- 1.1. Formes et normes
- 1.2. Les locutions verbales
- 1.3. La flexion du verbe
- 1.4. La classification du verbe dans des conjugaisons
- 1.5. La voix
- 1.6. Le mode et le temps
- 1.7. La personne et le nombre
- 1.8. L'accent dans la flexion verbale
- 1.9. Les verbes irréguliers
- 1.10. Les verbes défectifs
- 1.11. Modifications de la norme
- 1.12. Les normes facultatives

2. Le substantif

- 2.1. Formes et normes
 - 2.1.1. Le genre
 - 2.1.2. Le genre personnel
 - 2.1.3. Le nombre
 - 2.1.4. Les cas
 - 2.1.5. Formes alternatives de pluriel
 - 2.1.6. Le pluriel des substantifs empruntés
 - 2.1.7. Les substantifs néologiques anglais
 - 2.1.8. La flexion des substantifs composés
 - 2.1.9. Substantifs propres
 - 2.1.10. L'accent dans la flexion substantive
- 2.2. Substantifs à suffixes indicateurs de la provenance

3. L'adjectif

- 3.1. Formes et normes

- 3.2. Adjectifs défectifs
- 3.3. Modifications de la norme
- 3.4. Normes facultatives

4. Le pronom

- 4.1. Formes et normes
- 4.2. Interprétations grammaticales nouvelles
- 4.3. Formes atones (sans accent)
- 4.4. Combinaisons de pronoms personnels et de verbes
- 4.5. Constructions avec ou sans *pe*
- 4.6. Le rapport avec d'autres classes lexico-grammaticales
- 4.7. Modifications de la norme
- 4.8. Normes facultatives

5. Le numéral

- 5.1. Formes et normes
 - 5.1.1. Les numéraux cardinaux
 - 5.1.2. Les numéraux ordinaux
 - 5.1.3. Les numéraux adverbiaux
 - 5.1.4. Les numéraux multiplicatifs
 - 5.1.5. Les numéraux collectifs
 - 5.1.6. Les numéraux distributifs
 - 5.1.7. Les numéraux fractionnaires
- 5.2. Modifications de la norme
 - 5.2.1. Normes facultatives

6. Les parties du discours invariables

6.1. L'adverbe

- 6.1.1. Formes et normes
- 6.1.2. Structures morphologiques adverbiales
- 6.1.3. Adverbes composés
- 6.1.4. Locutions adverbiales
- 6.1.5. Groupes à valeur de locutions
- 6.1.6. Adverbes substitués
- 6.2. Modifications de la norme
 - 6.2.1. Nouvelles interprétations grammaticales
 - 6.2.2. Normes facultatives
 - 6.2.3. Le trait d'union obligatoire/facultatif
 - 6.2.4. Les doublets adverbiaux
 - 6.2.5. Formes adverbiales triples/quadruples
 - 6.2.6. Les expressions synonymes

7. La préposition

- 7.1. Formes et normes
 - 7.1.1. Locutions prépositives
 - 7.1.2. Types de régime de cas
 - 7.1.3. Prépositions spéciales
 - 7.1.4. Aspects de l'utilisation de la préposition dans la langue roumaine
 - 7.1.5. Différentes utilisations de la préposition *a*
 - 7.1.6. La préposition composée *de-a*

- 7.2. Modifications de la norme
- 7.3. Nouvelles classifications morphologiques
- 7.4. Variantes régionales, archaïques, phonétiques
- 7.5. La synonymie prépositive

8. La conjonction

- 8.1. Formes et normes
 - 8.1.1. Conjonctions de coordination
 - 8.1.2. Conjonctions de subordination
 - 8.1.3. Locutions conjonctives de subordination
 - 8.1.4. Locutions conjonctives de subordination spécialisées
 - 8.1.5. La spécialisation conjonctive multiple
 - 8.1.6. La spécialisation de la locution *cum că*
- 8.2. Modifications de la norme
 - 8.2.1. Normes facultatives
- 8.3. Innovations d'interprétation grammaticale – les éléments corrélatifs

9. L'interjection

- 9.1. Formes et normes
 - 9.1.1. Le rôle dans la communication
 - 9.1.2. Locutions interjectives
 - 9.1.3. L'origine des interjections
 - 9.1.4. Le régime syntaxique
 - 9.1.5. Contenu sémantique
 - 9.1.6. Interjections / onomatopées
 - 9.1.7. interjections néologiques
- 9.2. Normes facultatives
- 9.3. Les mêmes sens, formes sonores différentes
- 9.4. Variantes phonétiques facultatives

TROISIÈME PARTIE. INTERPRÉTATIONS GRAMMATICALES

0. Les intégrateurs syntagmatiques déterminés/subordonnés

- 1. Le domaine de fonctionnement du morphème de la détermination
 - 1.1. Les valeurs grammaticales et le niveau syntagmatique
 - 1.2. La classification des intégrateurs syntagmatiques
 - 1.3. Les circonstances grammaticales de l'utilisation de l'intégrateur syntagmatique
 - 1.4. Constructions sans intégrateurs syntagmatiques proprement-dits
 - 1.5. Éléments homonymes avec les intégrateurs syntagmatiques proprement-dits
 - 1.6. La réalisation des énoncés
 - 1.7. Conclusions

2. LA CLASSIFICATION DES SYNTAGMES D'APRÈS LE TERME SUBORDONNÉ

- 2.1. Le syntagme réalisé par la flexion
 - 2.1.1. Le syntagme nominatif
 - 2.1.2. Le syntagme génitif
 - 2.1.3. Le syntagme datif
 - 2.1.4. Le syntagme accusatif
 - 2.1.5. Le syntagme temporel de jonction avec l'accusatif
 - 2.1.6. Le syntagme de la non-flexion selon le cas

- 2.1.7. Le syntagme vocatif
- 2.1.8. Le syntagme avec un adjectif accordé
- 2.1.9. Le syntagme accordé de manière elliptique
- 2.2. Le syntagme adhérent
 - 2.2.1. Le syntagme infinitif
 - 2.2.2. Le syntagme contenant un gérondif
 - 2.2.3. Le syntagme réalisé par jonction contenant un «supin»
 - 2.2.4. Le syntagme participial absolu
 - 2.2.5. Le syntagme réalisé par la jonction
 - 2.2.6. Le syntagme de jonction contenant un datif
 - 2.2.7. Le syntagme de jonction contenant un accusatif
- 2.3. Le syntagme phrastique de jonction
- 2.4. Conclusions

3. L'ellipse – phénomène syntaxique hérité de la langue latine

- 3.1. L'ellipse proprement-dite
- 3.2. La brachylogie
- 3.3. La contrainte grammaticale – une variante de réalisation de l'ellipse
- 3.4. L'ellipse lexicalisée
- 3.5. L'ellipse des mots grammaticalisés
- 3.6. L'ellipse graduelle
- 3.7. Combinaisons de phénomènes syntaxiques: l'ellipse proprement-dite, la brachylogie, l'anacoluthie
- 3.8. Conclusions

CONSIDÉRATIONS FINALES

ANNEXES

SIGLES

BIBLIOGRAPHIE

PRÉFACE

0. La thèse de doctorat, **Innovations, normes et interprétations grammaticales**, constitue une monographie du devenir des faits de langue, surprenant la relation grammaticale entre les trois aspects grammaticaux énumérés dans le titre.

1. Nous considérons comme innovation grammaticale toute unité minimale ou maximale, aspect ou phénomène récemment apparus à tout niveau de la structure de la langue roumaine: phonétique, lexical, morphologique ou syntaxique.

1.2. Dans notre thèse nous avons voulu présenter une accumulation grammaticale de système et y imprimer un caractère qui permette la compréhension des problèmes analysés à l'aide des **innovations d'interprétation grammaticale**. Dans la période ancienne de la langue roumaine, **l'innovation linguistique** porte sur tout un système linguistique qui résulte de l'accumulation de règles itératives, surtout, des langues slave et latine, quand on remarquait une grande mobilité manifestée dans **des innovations quantitatives** (l'enrichissement de la masse du vocabulaire par la dérivation, la composition ou l'emprunt) ou **qualitatives** (mutations sémantiques, créativité paradigmatique ou syntagmatique). La diffusion d'une innovation entraîne **le changement linguistique** lorsque dans un état de langue l'innovation réunit des conditions favorables pour son acceptation collective. En conséquence, le changement linguistique (le changement dans la langue) suppose la diffusion ou la généralisation d'une innovation, donc il implique, de manière obligatoire, une série d'adoptions successives.

2. Nous avons montré que l'assimilation des changements par les locuteurs et la généralisation de l'utilisation de ceux-ci entraînent l'apparition de nouvelles **normes grammaticales**. **La norme linguistique** s'intègre dans un système de règles/instructions qui concerne, de plusieurs points de vue, l'usage d'une langue donnée. L'innovation est responsable de la dynamique de la langue dans la synchronie et dans la diachronie, dynamique surprise dans les divisions de la deuxième partie de notre thèse de doctorat, intitulées **Normes modifiées**. Les innovations qui manquent d'opportunité entraînent l'existence des **normes facultatives**, en indiquant la possibilité variée de construction linguistique. Nous avons considéré que chaque énoncé d'une norme contient de manière nécessaire une **directive** (=indication expresse) d'écriture ou de prononciation, suivie d'une illustration de celle-ci (dans le cas des normes générales) ou d'une **nominalisation** des faits ou du fait qui subissent/subit la directive (dans le cas des normes particulières ou d'auteur). Les normes linguistiques sont classifiées en **normes d'auteur** et **normes officielles**. Les normes d'auteur contiennent de manière implicite la directive.

3. Comme une suite du processus linguistique de renouvellement, l'interprétation grammaticale attribuée du sens aux innovations grammaticales, éclairant et justifiant l'apparition des nouveautés grammaticales. Nous avons groupé l'exposition des innovations accompagnée de la présentation des interprétations grammaticales dans des **états de langue**, qui renvoient à la compréhension des causes qui ont déterminé les modifications dans la structure de la langue roumaine. L'expression **état de langue** ne renvoie pas à un aspect statistique des faits de langue, mais à une systématisation nouvelle et continue de ceux-ci. **Les innovations, les normes et les interprétations grammaticales** sont dans une relation étroite et dans une dynamique continue, quantitative et qualitative.

PREMIÈRE PARTIE. LES INNOVATIONS GRAMMATICALES

0. Nous avons considéré que **l'état de langue** est un concept complexe qui inclut, à côté de l'aspect temporel, la causalité, la modalité et l'effet de l'existence ou de l'apparition des faits de langue. Dans l'établissement des faits de langue on tient compte des principales réformes et des grammaires roumaines représentatives des années 1780 et 2009, en suivant non seulement la dynamique de la norme, mais aussi la dynamique de l'usage qu'en font ceux qui établissent la norme. Dans les textes sélectionnés pour la recherche nous avons identifié ces particularités phonétiques, lexicales, morphologiques ou syntaxiques qui deviendront des «normes» par la généralisation de leur utilisation.

1. Du point de vue morphologique, dans l'état ancien de langue roumaine nous constatons quelques particularités liées au «nom»:

- l'utilisation des formes facultatives (*omin / umin*) ou de quelques aspects morphologiques non-généralisés dans le code écrit (*vostre, simțul*);
- la présence d'un génitif synthétique (*partea Anușcăi*) et d'un génitif analytique (*lui Dumitru Teahni*);
- l'utilisation de l'accusatif avec *la* (*la părintele meu*) à la place du datif;
- l'existence de l'article défini (*diiacul*) et de l'article proclitique indéfini (*o barbă, nește sași*);
- l'utilisation du pronom réfléchi avec la forme *să* (anteposé au verbe: *să va rădica*) et avec la forme *se* (postposé au verbe: *rădica-se-va*);
- la présence du possessif (*al, a, ai, ale*) avec des formes variables (selon le genre et le nombre: *partea Anușcăi și a fratelui ei, cinci firi ale trupului*).

En ce qui concerne la flexion du verbe, nous remarquons:

- l'utilisation prépondérante des formes de passé composé (*nu m-au pierdut, m-au cerșit*);
- l'existence de deux modes alternatifs d'utilisation du futur: avec l'auxiliaire avant (*să va scula*) ou après (*muri-vor*);
- l'apparition des premières formes de passé simple (*feciu*);
- l'utilisation du conditionnel synthétique, provenant du parfait latin (*întraremu*).

Concernant les parties du discours invariables, on remarque:

- l'extension de l'utilisation des prépositions (*cătră, de, întru, spre*) pour exprimer dans la proposition les rapports entre les différents termes à cause de la disparition des désinences du latin;
- l'utilisation de la préposition *de* avec le sens de *à partir du moment où a commencé*;
- l'utilisation de *și* à valeur d'adverbe (= *chiar*) ou de conjonction;
- la présence des conjonctions à valeur conclusive *adică* et *deci*.

A propos de la syntaxe de la proposition, nous mentionnons:

- la reproduction du latin de la construction avec le génitif, où le substantif est utilisé en tant que complément du nom (*apușitul nărilor*);

- la reproduction de la construction avec le datif, où le substantif est complément indirect (*o am vândut lui Dumitru Teahni*);
- la présence du pronom à valeur de complément du nom où l'élément qui marque la relation est la préposition (*semnu întâiu a toate*);
- la présence du complément du nom précédé de la préposition *de* (*nepot de frate*);
- l'utilisation du complément du nom en nominatif (*Oana sulițașul*) ou des appositions explicatives (*eu, Petrea Barhaș*);
- l'emploi des formes réfléchies des verbes, d'après le modèle slave;
- deux possibilités facultatives de construction des propositions: à ordre inversé (sujet après le prédicat) ou à ordre normal (sujet avant le prédicat).

Sous l'aspect de la syntaxe de la phrase nous signalons:

- la présence des propositions relatives explicatives introduites par *ce* (*ce strică*);
- l'emploi de *de* à fonctions multiples (conditionnel: *de-l aduci aminte*, consécutif: *de fac chiți joc și goană*);
- l'utilisation des connecteurs interphrastiques ayant le rôle d'introduire une explication ou une justification (*adecă, ca să, ce, de unde* etc.);
- la coexistence des constructions syntaxiques difficiles et des passages avec une expression aisée, avec une présentation claire de l'idée.

2. Les innovations du deuxième état de la langue roumaine diminuent comme volume par rapport à la période précédente, signe que la langue roumaine s'est consolidée dans tous ses compartiments.

Parmi les innovations qui ont une qualité particulière, parce qu'elles apparaissent comme une réponse à une nécessité, en faisant la différence entre les homonymes ou en créant de nouvelles formes nécessaires pour rendre l'expression plus exacte et plus nuancée, nous rappelons:

- la formation de certains verbes de la première conjugaison sans suffixes spéciaux (*a coperta, a încorseta, a învagona*), à côté des verbes en *-ire* on emploie des variantes verbales roumaines en *-a* (*a demola, a voma*, par rapport aux verbes français *assortir, démolir, vomir*);
- l'apparition de la forme de passé simple avec *-ră-*, à la première et à la deuxième personnes du pluriel (*cântaserăm, cântaserăți*). Utilisée tout d'abord à la troisième personne du pluriel, la désinence *-ră* a été empruntée ultérieurement par la première et la deuxième personne du pluriel, d'où la création des formes nouvelles.
- la construction des formes de l'imparfait avec *-u* à la troisième personne (*cântau, tăceau, mergeau* etc.). L'innovation est attribuée à la tendance d'éliminer la confusion déterminée par l'homonymie de la troisième personne du singulier et du pluriel.
- l'apparition d'une nouvelle série de la variante du futur *a vrea* + subjonctif: *o să cânt, o să cânți* etc., constituant une variante phonétique de la construction *oi să cânt*;
- le remplacement de l'infinitif (moins utilisé) par le subjonctif;

- l'attestation d'une forme d'infinitif périphrastique, formée de l'infinitif de l'auxiliaire *a fi* et le participe du verbe à conjuguer;
- l'apparition des formes de gérondif à valeur de complément du nom, accordées en genre, en nombre et en cas avec les substantifs déterminés.

3. Les aspects linguistiques spécifiques au **troisième état de langue** surpris dans notre thèse sont:

- la dispute entre ceux qui soutiennent l'écriture étymologique et ceux qui soutiennent l'écriture phonétique;
- l'expression des théories linguistiques en faveur de l'écriture phonétique;
- la première manifestation des trois courants linguistiques roumains: celui de Bucarest (B. P. Hasdeu, L. Șăineanu, Ov. Densusianu), celui de Iași (Al. Lambrior, Al. Philippide), celui de Cluj (Iosif Popovici).

4. Parmi les traits spécifiques au **quatrième état de langue**, que nous avons identifiés, on rappelle:

- la rédaction d'importantes études scientifiques de phonétique et de phonologie;
- la primauté des normes de la langue littéraire;
- le triomphe de l'écriture phonétique;
- l'apparition des premiers ouvrages de syntaxe (néo)traditionnelle.

5. Les traits spécifiques du **cinquième état de langue** mentionnés dans notre ouvrage sont:

- la simplification de l'écriture, à partir de l'idée de rendre de manière simple et claire la langue parlée;
- l'apparition de nombreux ouvrages normatifs;
- l'extension et l'approfondissement des contenus des études grammaticales insérées dans *Gramatica Academiei*, réalisés dans de nombreux articles et d'amples ouvrages de grammaire.

6. Les aspects linguistiques spécifiques pour le **sixième état de langue**, remarqués par nous sont:

- la dynamique sans précédent du vocabulaire;
- la réactivation de certaines normes linguistiques qui ont fonctionné à l'entre-deux-guerres;
- le renforcement des théories grammaticales spécifiques aux courants grammaticaux manifestés dans l'état de langue antérieur.

7. Parmi les aspects linguistiques spécifiques pour le **septième état de langue**, nous mentionnons:

- la valorisation des résultats obtenus par les recherches antérieures, assimilés de manière sélective et compris dans de vastes ouvrages de grammaire;
- l'introduction des nouvelles normes linguistiques avancées dans des ouvrages officiels;
- l'introduction de nouvelles interprétations et dénominations grammaticales.

DEUXIÈME PARTIE. NORMES GRAMMATICALES ACTUELLES

0. Dans la deuxième partie on fait l'analyse grammaticale des parties du discours et on souligne la dynamique des normes, en réalisant un **microtraité de grammaire** avec de nombreuses contributions originales et avec les principales problèmes controversés de grammaire.

1. La constance et l'homogénéité linguistique sont comprises dans les divisions intitulées **Normes modifiées**. L'utilisation parallèle de certaines formes ou l'usage insuffisamment généralisé d'une modification et les innovations impropres entraînent l'existence des **normes facultatives**.

2. Parmi les nouvelles interprétations liées au **verbe** on a remarqué la présence dans le système grammatical du mode présomptif et l'absence des significations modales des modes impersonnels. *Le mode présomptif* est un mode vivant de la langue roumaine actuelle. On a souscrit aux interprétations grammaticales conformément auxquelles les formes verbales impersonnelles ne reflètent pas en réalité de significations modales et n'expriment pas l'appréciation du processus comme sûr, possible, réalisable (en fonction de l'accomplissement d'une condition) ou comme incertain, désiré, irréel.

2.1. Parmi les modifications de norme récentes liées au **paradigme verbal** nous rappelons: *azvârl* (I^{ère} personne du singulier), *azvârle* (III^e personne du singulier), *să azvârle* (subjonctif présent, III^e personne, singulier et pluriel). Le verbe *a continua* a la forme (*eu*) *continui* (nu *continuu*), et le verbe *a decerna* doit être conjugué avec le suffixe *-ez*: (*eu*) (*să*) *decernez* (nu *decern*), et le verbe *a absolvi*, y compris pour le sens «a termina un an/o formă de învățământ», doit être conjugué sans *-esc*: (*eu*) (*să*) *absolv*, et non pas (*eu*) (*să*) *absolvesc*. Le verbe *a miroși*, à l'indicatif présent, à la troisième personne, a la forme (*ei*) *miros* (non pas (*ei*) *miroase*).

3. Parmi les interprétations grammaticales liées au substantif on signale aux substantifs **animés** de genre masculin et féminin, noms propres ou communs de personne (ou d'animaux), la distinction, par certaines particularités, d'un **genre (=sous-genre) personnel**. Parmi les traits qui individualisent le genre (=sous-genre) personnel, on compte: a) l'emploi de l'article proclitique *lui*; b) la construction avec *pe* du complément direct; c) l'existence de formes de vocatif à désinences spécifiques; d) la présence au féminin d'une désinence spécifique de génitif-datif; e) la conservation du vocalisme et du consonantisme du radical au cours de la flexion. On souligne que ce comportement de certains substantifs communs et propres n'est pas lié surtout au caractère «personnel» du référent, mais à l'individualisation par la dénomination des animés, personnels ou non personnels, et les manifestations spécifiques du «genre personnel» sont comprises dans la distinction commun/proprie.

3.1. Les normes orthographiques actuelles admettent deux formes littéraires libres, en *e* et en *i*: *cireșe / cireși*, *coarde / corzi*, *coperte / coperți*, *găluște / găluști*, *râpe / râpi*, respectivement *căpșuni / căpșune*. On admet exclusivement les formes à désinence de pluriel en *-e* pour certains substantifs féminins comme: *ciocolate*, *monede*, *înghețate*, en *-i* pour les substantifs féminins tels: *gagici*, *poieni*, *remarci*, *țărănci*, *țigănci*. DOOM recommande des solutions différentes pour la formation du pluriel des substantifs

néologiques: a) l'adaptation au mode de formation du pluriel masculin avec la désinence *-i*: *adidași*, *boși*; b) l'adaptation aux substantifs neutres à la désinence *-uri* liée directement aux mots empruntés qui se terminent par des lettres prononcées comme dans la langue roumaine: *boarduri*, *gadgeturi*; c) l'emploi de certains substantifs à forme identique au singulier et au pluriel: *dandy* – *dandy-ul*, avec le morphème de la détermination définie au singulier; *dandy-i*, avec le morphème de la détermination définie au pluriel; d) l'emploi du trait d'union aux substantifs dont la finale présente des différences entre l'écriture et la prononciation: *bleu-uri*, *show-uri*, ou à ceux qui ont des finales graphiques différentes des mots roumains anciens: *party-uri*, *ranch-uri*, *story-uri*.

3.2. Du point de vue de l'orthoépie, on a mis en relief aux substantifs les exemples d'oxyton (l'accent placé sur la syllabe finale) – *topor*, *mormânt*, *disident*, *pantalon*, de paroxyton (l'accent placé sur l'avant-dernière syllabe) – *apă*, *casă*, *depărtare*, *punte*, mais aussi de proparoxyton (accent placé sur l'antépénultième syllabe) – *biserică*, *pasăre*.

4. Pour l'aspect normatif, les adjectifs sont classés en deux catégories: a) variables (avec ou sans alternances vocaliques au passage du masculin au féminin: *analog* / *analogă* (*analoagă*); *baroc* / *barocă*; *carnavalesc* / *carnavalescă*). Pour quelques adjectifs néologiques, la norme actuelle reflète l'usage qu'en font les personnes cultivées, en admettant au féminin des formes avec ou sans l'alternance *o* (accentué) – *oa*, dans l'ordre de préférence: *analoagă* / *analogă*, *omoloagă* / *omologă*, pendant que pour d'autres substantifs elle n'admet pas de formes avec *-oa*: *barocă*, *echivocă*; b) avec ou sans alternance consonantique au passage du singulier au pluriel: *albastru* / *albaștri*; *aspru* / *aspri* (et non pas *așpri*).

5. On montre aussi le fait que certains pronoms ont des paradigmes défectifs: les pronoms personnels de la première personne, *je*, *nous*, et de la deuxième personne, *tu*, *voi*, n'ont pas de formes de génitif; seuls ont des formes pour le vocatif les pronoms personnels de deuxième personne: *tu!*, *voi!*; les pronoms réfléchis n'ont pas de formes de nominatif, de génitif et de vocatif. Les formes supplétives (*eu* / *mie*; *tu* / *ție*; *el* / *lui*; *se* / *își*) marquent l'opposition de cas aux formes pronominales personnelles et réfléchies.

5.1. Parmi les normes actualisées concernant le pronom de politesse on mentionne qu'on utilise les formules de révérence, qui expriment le plus haut respect: *Excelența Sa*, *Sfinția Sa* etc. Sur les enveloppes, pour suggérer le respect ou l'affection particulière envers quelqu'un, et dans le texte, les pronoms et les locutions pronominales *Dumneavoastră*, *Domniei Sale* s'écrivent avec majuscule et c'est de la même manière qu'on procède pour tous les termes d'appellation utilisés dans la correspondance.

On montre que les formes atones du pronom de politesse *vă-*, *vi-*, *v-*, identiques aux formes de pluriel de celui-ci et homonymes aux formes atones du pronom personnel, peuvent être identifiées dans le contexte. On considère que **le pronom réfléchi** peut être identifié par: a) l'accord (syntagmatique) en personne et en nombre du verbe-prédicat avec le sujet; l'identité obligatoire en personne et en nombre du pronom réfléchi avec le sujet. Une sous-classe du pronom personnel est constituée par **le pronom de renforcement** qui codifie l'emphase avec laquelle un ou plusieurs actants de la communication est présenté / sont présentés. On mentionne que l'emploi pronominal de celui-ci était fréquent dans la langue ancienne, et aujourd'hui il est accidentel et marginal, étant réduit à la fonction de sujet. Après les prépositions et les locutions prépositives qui sont construites avec le substantif et les substituts de celui-ci en génitif on utilise

l'adjectif possessif en accusatif: *contra mea, asupra mea, în jurul meu, în spatele meu*. Entre l'adjectif possessif et l'article de la fin de la préposition on établit un accord «particulier» orienté des possessifs vers la préposition.

Le degré différent d'établissement de l'intensité pour la relation de possession rend possible la classification des situations sémantico-pragmatiques qui suit: a) la possession forte exprimée par les possessifs proprement-dits; b) la possession faible, actualisée à l'aide des anaphores de type possessif, dans des constructions avec le datif possessif ou dans des structures avec l'accusatif possessif; c) la possession déviée, réalisée à l'aide des formes atones de datif placées à côté d'un substantif ou à l'aide d'une préposition + un pronom tonique en accusatif, en fait un locatif provenant d'un possessif; d) la possession implicite, résultant du contexte par un calcul à base d'inférences.

5.2. En fonction de l'information sémantique grammaticalisée, on distingue dans le système grammatical roumain des pronoms **non-personnels**, qui ne présentent pas de flexion par rapport à la catégorie grammaticale de la personne. Par le passage du discours direct au discours indirect deux sous-classes hybrides sont actualisées: **les pronoms relatif-interrogatif et relatif-exclamatif**. On adopte les nouvelles interprétations grammaticales par lesquelles on considère que **les pronoms semi-indépendants** (*cel, al*) constitue une sous-classe syntaxique de pronoms, sous-classe résultant de la classe sémantique des pronoms démonstratifs d'éloignement. On mentionne que le seul **relatif composé** qui puisse être accepté, en raison de son sens neutre, est *ceea ce*. **Les pronoms relatifs cummulatifs** occupent une position particulière dans le système grammatical.

De cette manière, dans l'énoncé *Pleacă la cine îi convine*, la forme *la cine* est le résultat d'une compression du groupe *la acela* (Ac.) *care* (N.), obtenue par l'élimination du démonstratif *acela* et la transposition du cas (et de la préposition) vers le relatif.

On montre que les normes actuelles recommandent l'écriture des pronoms et des adjectifs négatifs en un seul mot, conformément à la prononciation non séparée des anciennes composantes, par rapport aux langues latines, le français ou l'italien.

6. Notre étude tient compte des nouvelles interprétations grammaticales par lesquelles **le numéral** est intégré dans la classe sémantique des quantitatifs et regroupe, comme expression du nombre, des mots ou des syntagmes à traits morphologiques ou syntaxiques spécifiques. En commençant l'interprétation grammaticale par les éléments de relation de subordination par lesquels le numéral est engagé du point de vue syntaxique par rapport au nominal déterminé, on a adopté la classification des numéraux compléments du nom en «quatre grands sous-types»: **le complément du nom numéral adjectif, le complément du nom numéral pronominal, le complément du nom numéral substantif, le complément du nom numéral adverbial**. **Les numéraux fractionnaires** sont considérés comme des substantifs, et les preuves en sont que: (a) ils réalisent l'opposition singulier / pluriel; (b) ils ont un genre propre (fixe) comme tout substantif. On montre que l'acceptation de la forme avec *a* à la fin (*clasa întâia*) est due à la pression de l'usage, parce qu'elle occupe une position isolée dans le système du numéral ordinal.

7. La catégorie de l'intensité **des adverbes**, réalisée de manière analytique à l'aide des marques des degrés d'intensité, n'est pas considérée comme une flexion proprement-dite. Les normes morphologiques facultatives consistent dans l'écriture des formes adverbiales avec / sans trait d'union, avec / sans l'élément final de renforcement du sens antérieur de l'adverbe. On mentionne que dans la langue roumaine il y a de nombreuses

situations ambiguës , où la délimitation des classes adverbe vs. adjectif est arbitraire, et l'emploi facultatif de ces parties du discours est permis.

8. Une situation particulière est constituée par les **prépositions** *pentru, contra și împotriva*, qui se trouvent dans des formules elliptiques du genre *a fi (a vota, a se pronunța etc.) pentru / contra / împotriva*, formulés où le terme gouverné (en accusatif, respectivement en génitif) n'est pas exprimé. Dans ces circonstances grammaticales, *pentru / contra / împotriva* restent des prépositions.

9. Conformément aux interprétations modernes on réduit les quatre groupes d'unités des **conjonctions de coordination**, classification faite par la grammaire traditionnelle, à trois groupes: copulatives, adversatives et disjonctives. La qualité de conjonctions de coordination, conférée par la grammaire traditionnelle aux prétendues conjonctions conclusives est infirmée par la possibilité de l'apparition, à gauche de celles-ci, de la conjonction incontestable *și*.

9.1. Les conjonctions corrélatives sont considérées comme des adverbes, et une fois entrées dans des couples ont leur rôle **d'amplificateurs lexico-grammaticaux** qui «explicitent» l'alternance. **La coordination alternative** est réalisée à vrai dire par la juxtaposition. On exclut, conformément aux nouvelles interprétations, *cum de* de la classe des locutions conjonctives de subordination, en considérant que c'est un groupe de deux mots de subordination (l'adverbe relatif *cum* + la conjonction de subordination *de*), et en remarquant le manque d'un verbe (à un mode non personnel). Les locutions conjonctives *cum că și după ce că* sont appelées des structures «bizarres» dans lesquelles sont présents deux éléments de subordination: un relatif (*cum* ou *ce*) et la conjonction *că*.

10. On mentionne que dans le langage familier il est apparu de l'anglais *ups!*, une **interjection** qui exprime la surprise, ou *oau!*, qui suggère un grand étonnement, ayant l'étymon *wow*. Les interjections *alo*, suggérant l'appel ou la réponse à l'appel téléphonique, *bla, bla!*, signifiant le bavardage sans contenu, et *ura!*, une exclamation utilisée en cas de réussite, sont empruntées par voie culturelle.

TROISIÈME PARTIE. INTERPRÉTATIONS GRAMMATICALES

0. Dans **la troisième partie** on présente quatre contributions personnelles concernant la morphosyntaxe de la langue roumaine: **(1) Les intégrateurs syntagmatiques; (2) La classification des syntagmes selon le terme subordonné; (3) L'ellipse – phénomène syntaxique hérité du latin et (4) La reprise du sujet / le prédicat sous-entendu.**

1. Nous avons montré que **l'intégrateur syntagmatique** se différencie du morphème de la détermination par les aspects suivants:

(1) Il a le rôle d'ajouter des informations et d'expliquer un concept exprimé antérieurement, étant le porteur des sens relationnels, donc c'est une désinence de relation au niveau syntaxique, supérieure à la désinence paradigmatique.

(2) Il élimine les possibles confusions dues aux homonymies morphologiques qui existent dans le cadre des paires de cas (N. / Ac. ou G. / D.), situées sur l'axe paradigmatique, en offrant des clarifications sur l'axe syntagmatique.

(3) Il est l'organisateur du syntagme formé de deux mots à sens plein (*Elevul citește. sau Acest elev citește.*), à la différence du morphème de la détermination, qui appartient exclusivement à un syntagme minimal, exprimant un rapport de subordination vis-à-vis de la racine à laquelle il est agglutiné.

(4) Il met le signe de l'égalité entre deux compétiteurs grammaticaux, entre le morphème de la détermination et le morphème *pe*, marque du complément direct: *aștept copii / aștept pe copii* ou entre un connecteur et le morphème de la détermination, appartenant au même niveau syntagmatique, en raison de l'identité fonctionnelle (voir le célèbre exemple de D. D. Drașoveanu: *solzii la pești și solzii peștilor*).

(5) Il confère une alternative à la subordination par rapport à un substantif ou à un verbe, pour les substantifs dans les cas G / D, subordination réalisée à l'aide des désinences pronominales *-ui, -ei, -or* (*acestui / altui elev*) dans un groupe de syntagmes: *părerea [acestui] copil; dau [altui] elev*.

On apprécie que **la valeur grammaticale** est une forme intermédiaire, située entre le niveau morphologique et le niveau syntaxique, parce qu'elle contient une information grammaticale offerte par le niveau morphologique, exprimée par le premier terme de la dénomination (= le nom du cas) et une autre qui appartient au niveau syntaxique, exprimée par le deuxième terme, qui indique soit le caractère déterminé du nominatif-sujet ou du nominatif absolu, soit la subordination de tous les cas de relation.

2. Dans la deuxième contribution personnelle concernant la morphosyntaxe, nous considérons que les **éléments de relation typiques pour la subordination** établie dans le cadre des syntagmes renvoient à des classifications dont la dénomination comprendra la relation syntaxique entre les deux termes, le subordonné et le déterminé, respectivement:

(1) **la flexion nominale** (substantive, pronominale, numérale), correspondant aux cas synthétiques (N_1, G_1, D_1, Ac_1, V_1), pour **les syntagmes où l'élément de relation est le cas (le syntagme nominatif, le syntagme génitif, le syntagme datival, le syntagme accusatif ou vocatif)**;

(2) **la non-flexion par rapport au cas**, que l'on retrouve dans les syntagmes où le cas nominatif est utilisé invariablement à la place des autres cas, dans les constructions nommées **syntagmes conditionnés** (comme **le syntagme nominatif progénitif, le syntagme nominatif prodatal, le syntagme nominatif proaccusatif ou le syntagme nominatif provocatif**), parce que ceux-ci impliquent la présence obligatoire d'un verbe;

(3) **la flexion verbale** (= l'accord verbal), relation syntaxique établie du verbe prédicat vers le sujet, en imposant le nombre et la personne du verbe – prédicat au sujet dans le cadre des syntagmes accordés du point de vue du verbe; l'expression de l'accord est constituée par les désinences personnelles;

(4) **la flexion adjectivale** (= l'accord de l'adjectif), réalisée par le cas₂ (le cas «accordé»: N_2, V_2, G_2, D_2, Ac_2) dans le cas des syntagmes accordés du point de vue de l'adjectif; l'expression de l'accord est constituée par les désinences de l'adjectif;

(5) **la jonction** à l'intérieur de la proposition, réalisée par des prépositions pour les syntagmes de jonction intrapropositionnelle, ou entre les propositions, par des conjonctions de subordination et des relatifs (pronominaux, adjectifs, adverbiaux) pour les syntagmes de jonction phrastique.

(6) **l'adhérence** (le simple rapprochement) est l'expression du relatème de type \emptyset (l'adhérence est opposable à la jonction prépositive), qui engendre **des syntagmes adhérents**;

(7) **la rection**, le moyen de subordination qui consiste à imposer une restriction de cas dans le cadre des syntagmes restrictifs.

3. Dans la troisième contribution personnelle nous avons montré que:

(1) Le mode de constitution des ellipses est hérité du latin. Les ellipses appartiennent également au style parlé et au style écrit.

(2) Les ellipses se définissent et se classent selon les variantes de réalisation (= opérations synthétiques distinctes): **l'ellipse proprement-dite** (obtenue par l'omission / la suppression), **la brachylogie** (obtenue par la suppression de certains éléments), **l'ellipse restrictive** (résultant de la contrainte grammaticale), **l'ellipse lexicalisée** (résultat du processus de lexicalisation), **l'asyndète** (obtenue par la suppression des conjonctions et des prépositions), **l'ellipse des mots grammaticalisés** (résultat du processus de grammaticalisation), **l'ellipse graduelle** (réalisée en deux étapes: contraction et réduction).

(3) Le remplissage du vide créé par l'ellipse dans la structure des syntagmes est nécessaire pour la compréhension du message. En fonction du nombre des mots qui doivent être complétés nous avons: **la lacune simple** (un mot elliptique), **double** (deux mots elliptiques), **complexe** (plusieurs mots ou une proposition elliptique) ou **de type \emptyset** (= zéro, le contexte refuse de compléter l'ellipse).

(4) Les éléments omis peuvent appartenir à des fonctions différentes: prédicat verbal, verbe copulatif, verbe auxiliaire, complément direct, complément indirect, compléments circonstanciels de lieu, de temps, de mode etc.

(5) Les modalités de remplissage sont différentes en fonction des rapports syntaxiques qui doivent être rétablis. De cette manière le remplissage des lacunes prédictives consiste à introduire le prédicat absent avec les mêmes informations grammaticales (de nombre et de personne) qui apparaissent au sujet exprimé.

(6) Le terme déterminé ou subordonné d'une brachylogie peut être récupéré du point de vue sémantique et syntaxique par le rapport au terme qui reste des syntagmes antérieurs à la réalisation de la suppression.

(7) Les possibilités combinatoires des verbes copulatifs sont réduites, et l'impossibilité de l'expression de l'auxiliaire de voix *a fi* pour compléter les constructions avec le gérondif engendre une ellipse restrictive.

(8) Les lacunes des ellipses lexicalisées se complètent si l'on a recours au **relatème de type cas₂** (accordé), en rétablissant l'accord à l'aide des désinences de l'adjectif adéquates dans le syntagme où le substantif a pris le contenu de l'adjectif, ou bien en ayant recours au relatème de type **cas₁**, aux désinences substantives propres à la réalisation de la flexion dans le syntagme antérieur où l'adjectif a pris le sens du substantif déterminé.

(9) L'ellipse des mots grammaticalisés est permise si elle n'altère pas le message ou si elle ne menace pas les structures morphologiques stables de la langue roumaine.

(10) L'ellipse graduelle a deux étapes: la contraction et la réduction de la subordonnée. Le remplissage de l'ellipse graduelle suppose que l'on parcourt dans le sens inverse les étapes: réduction → contraction → subordonnée.

(11) L'ellipse, la brachylogie et l'anacoluthie utilisées simultanément créent une confusion de relations syntaxiques, et les lacunes identifiées dans le texte sont impossible à compléter.

4 Dans la quatrième contribution personnelle concernant la morphosyntaxe de la langue roumaine nous avons considéré que la plupart des propositions avec le prétendu sujet double ou repris sont, en fait, des constructions spécifiques à la langue parlée, où il y a eu simultanément suppression du prédicat et suspension d'une construction devenue appendice par le remplacement avec des moyens oraux spécifiques, soit le prédicat d'une proposition principale, soit le prédicat d'une proposition de manière substitué à une étape intermédiaire par un complément de manière comparatif, devenu un élément qui redouble le sujet par l'omission de *ca*, adverbe de manière (*Are să-l certe el preoteasa pe popă.*).

4.1. A l'appui de l'idée du prédicat sous-entendu dans de telles constructions nous avons invoqué la thèse de la **monosubordination syntaxique**, ici la monosubordination du prédicat par un seul relatème à un seul sujet, et non pas à un sujet «double», ce qui solliciterait la présence dans la phrase d'une double réalisation prédicative.

4.2. Nous soutenons, d'un autre point de vue, que l'interprétation du sujet situé sur la deuxième position, comme «repris» supposerait la présence d'un deuxième sujet avec des catégories grammaticales identiques à celles du premier, y compris le genre, ce qui n'est pas le cas dans les constructions du genre: *Are să-l certe el preoteasa pe popă.*; *Ne-a venit el apă la moară.*; *Las' c-a pățit-o el hoții.* Dans la phrase reconstituée *Are să-l certe el, [cum îl ceartă] preoteasa pe popă.*, le rapport entre les deux propositions est de subordination. Dans la plupart de ces circonstances grammaticales, la subordonnée de manière comparative n'apparaît pas dans sa forme complète (= «saturée»), mais dans une variante «comprimée», «sublimée», résultat de l'élimination de certains éléments mentionnés antérieurement, éléments qui peuvent être déduits ou sous-entendus. Par analogie avec le prédicat sous-entendu des subordonnées comparatives, on peut reconstituer, en sous-entendant le deuxième prédicat, les phrases initiales du genre: *Vine el, (vine) tata acasă*, avec la mention que le rapport entre les deux propositions est la juxtaposition, les deux étant des principales.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Notre recherche scientifique est différente de celle qui est présente dans les grammaires à caractère normatif évident où l'on présente les faits linguistiques subordonnés à la norme admise à un certain moment.

Nous avons considéré que la norme linguistique est un produit de l'évolution historique et qu'elle comprend tout ce qui s'obtient de manière traditionnelle et tout ce qu'on admet d'interpréter comme fait de langue en synchronie.

Notre analyse, centrée sur les catégories et les processus à caractère normatif des différents états de langue, assure l'identification de l'aspect profond sur lequel se fonde aujourd'hui les normes obligatoires, les normes modifiées ou les normes facultatives de la langue roumaine. Donc, l'expression *état de langue* ne renvoie pas à un aspect statique des faits de langue, mais à la réorganisation permanente de ceux-ci.

A côté des normes linguistiques présentées dans notre thèse e doctorat, qui visent chaque partie du discours, il y a des interprétations grammaticales nouvelles, qui ont pour but d'approfondir les connaissances de langue roumaine non seulement pour le développement de l'esprit normatif de la langue, mais aussi pour trouver des solutions originales, destinées à apporter un plus de clarté dans les problèmes controversés de la grammaire de la langue roumaine.

Certains concepts, certaines classifications, et certaines interprétations grammaticales sont nouvelles ou différentes de celles qu'on a identifiées dans le DOOM² ou la GALR, notre recherche scientifique proposant par l'intermédiaire de ceux-ci une systématisation nouvelle de certains faits de langue du même genre que les solutions et les interprétations innovatrices de ces ouvrages de grammaire.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Avram**, 1990 – Mioara Avram, *Ortografia pentru toți. 30 de dificultăți*, EAR, București.
- Avram**, 1997 – Mioara Avram, *Anglicismele în limba română în Analele Academiei Române*, EAR, București.
- Avram**, 1997 – Mioara Avram, *Gramatica pentru toți*, EARSR, ediția a 2-a revăzută și adăugită, Humanitas, București.
- Boc**, 2009 – Oana Boc, *Devenirea limbii române – o abordare din perspectiva distincției coșeriene sistem / normă (cu aplicație la textualitatea poetică)*, în vol. *Limbă română – abordări tradiționale și moderne* (coord. G. G. Neamțu, Ștefan Gencărașu, Adrian Chircu), Editura Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca.
- Coșeriu**, 1996 – E. Coșeriu, *Lingvistica integrală. Interviu cu Eugen Coșeriu realizat de Nicolae Saramandu*, Editura Fundației Culturale Române, București.
- Coșeriu**, 1997 – E. Coșeriu, *Sincronie, diacronie și istorie. Problema schimbării lingvistice*, București, Editura Enciclopedică.
- Costinescu**, 1979 – Mariana Costinescu, *Normele limbii literare în gramaticile românești*, Editura Didactică și Pedagogică, București.
- Coteanu**, 1982 – Ion Coteanu, *Gramatica de bază a limbii române*, Editura Albastros, București.
- Coteanu**, 1985 – Ion Coteanu, Narcisa Forăscu, Angela Bidu-Vrînceanu, *Limba română contemporană*, I – II, Editura Didactică și Pedagogică, București.
- Cuibus**, 2002 – Daiana Cuibus, *Asupra reflexivelor*, în StUBB, *Philologia*, XLVII, p. 87-89.
- Dimitrescu**, 1995 – Florica Dimitrescu, *Dinamica lexicului românesc*, Editura Clusium ▪ Longos, Cluj-Napoca.
- DO**, 1956 – *Dicționar ortoepic*, EARPR, Institutul de Lingvistică, București.
- DOOM¹**, 1982 – *Dicționarul ortografic, ortoepic și morfologic al limbii române*, EARSR, București.
- DOOM²**, 2005 – *Dicționarul ortografic, ortoepic și morfologic al limbii române*, ediția a II-a revăzută și adăugită, București.
- Dragomirescu**, 1975 – Gh. N. Dragomirescu, *Mică enciclopedie a figurilor de stil*, Editura Științifică și Enciclopedică, București.
- Drașoveanu** – D. D. Drașoveanu, *Curs de sintaxă a limbii române contemporane*, ținut la Facultatea de Filologie, anul univ. 1980 / 1981, Cluj-Napoca.
- Drașoveanu**, 1997 – D. D. Drașoveanu, *Teze și antiteze în sintaxa limbii române*, Editura Clusium, [Cluj-Napoca].
- DȘL** – *Dicționar de științe ale limbii*, ediția a II-a, Editura Nemira & Co, București, 2005.
- Dumitriu**, 1966 – C. Dumitriu, *Observații în legătură cu radicalul verbelor în limba română contemporană*, în AUI, XII, fasc. 2, p. 165 – 182.
- ELR**, 2001 – Marius Salla (coord), *Enciclopedia limbii române*, Univers Enciclopedic, București.
- Frățilă**, 1987 – Vasile Frățilă, *Lexicologie și toponimie românească*, Editura Facla, Timișoara.
- Frățilă**, 1993 – Vasile Frățilă, *Contribuții lingvistice*, Editura de Vest, Timișoara.
- Frățilă**, 1999 – Vasile Frățilă, *Studii lingvistice*, Editura Excelsior, Timișoara.

- Frâncu**, 1980 – C. Frâncu, *Vechimea și răspândirea numeralului articulat în construcții de tipul „partea întâia”*, în SCL, XXXI, nr. 2, p. 213 – 215.
- GA**, 1954 – *Gramatica limbii române*, I – II, Editura Academiei Române, București.
- GALR** (I, II), 2005 – *Gramatica limbii române. I. Cuvântul., II. Enunțul;* 2008, tiraj nou, revizuit, EAR, București.
- Gencărau**, 2009 – Ștefan Gencărau, *Lexic și schimbare de cod*, în vol. *Limbă română – abordări tradiționale și moderne* (coord. G. G. Neamțu, Ștefan Gencărau, Adrian Chircu), Editura Presa Universitară Clujeană.
- Gheție**, 1978 – Ion Gheție, *Istoria limbii române literare*, Editura Științifică și Enciclopedică, București.
- Gheție, Mareș**, 1985 – Ion Gheție, Al. Mareș, *Originile scrisului românesc*, Editura Științifică și Enciclopedică, București.
- GLR**, 1966 – *Gramatica limbii române*, EARSR, ediția a II-a, vol. II, București.
- Graur**, 1963 – Al. Graur, *Evoluția limbii române. Privire sintetică*, Editura Științifică, București.
- Graur**, 1968 – Alexandru Graur, *Tendențe ale limbii române*, Editura Științifică, București.
- Gruică**, 1998 – G. Gruică, *Gramatica normativă*, Editura Dacia, Ediție revăzută și completată, Cluj-Napoca.
- Gruică**, 2006 – G. Gruică, *Moda lingvistică 2007. Norma, uzul și abuzul*, Editura Paralela 45, Pitești.
- Guțu Romalo**, 2000 – Valeria Guțu Romalo, *Corectitudine și greșeală (Limba română de azi, Versiune nouă)*, Editura Humanitas Educațional, București.
- Guțu Romalo**, 1968 – Valeria Guțu Romalo, *Morfologia structurală a limbii române* (substantiv, adjectiv, verb), EARSR, București.
- Hristea**, (coordonator și autor principal), 1984 – Theodor Hristea, *Sinteze de limbă română*, Editura Albastros, ed. a III-a, revăzută și din nou îmbogățită, București.
- ILR**, 1978 – *Istoria limbii române*, de un colectiv coordonat de Florica Dimitrescu și Viorica Pamfil, în FD, VIII, București.
- Iordan**, 1956 – Iorgu Iordan, în *Limba română contemporană*, Editura Ministerul Învățământului [ediția a II-a], București.
- Iordan**, 1962 – Iorgu Iordan, *Note de cultivare a limbii*, în LR, IX, 1962, nr. 1, p. 13 – 15.
- Iordan, Guțu Romalo, Niculescu**, 1967 – Iorgu Iordan, Valeria Guțu Romalo, Alexandru Niculescu, *Structura morfologică a limbii române contemporane*, Editura Științifică, București.
- Irimia**, 1976 – D. Irimia, *Structura gramaticală a limbii române. Verbul*, Junimea, Iași.
- Limba și literatura română** (2004) – *Limba și literatura română pentru grupe de performanță clasele IX-XII. Programa. Ghidul profesorului* (coordonatori: prof. univ. G. G. Neamțu, conf. univ. Ioana Bot), Dacia Educațional, Cluj-Napoca.
- LRC¹**, 1974 *Limba română contemporană*, sub conducerea acad. Ion Coteanu, vol. I, Editura Didactică și Pedagogică, București.
- LRC²**, 1985 – *Limba română contemporană. Fonetica. Fonologia. Morfologia* (sub conducerea acad. Ion Coteanu), ediție revizuită și adăugită, Editura Didactică și Pedagogică, București.
- Macrea**, 1959 – D. Macrea, în *Lingviști și filologi români*, Editura Științifică, București.
- Macrea**, 1961 – D. Macrea, *Probleme de lingvistică română*, Editura Științifică, București.

- NDULR**, 2008 – *Noul dicționar UNIVERSAL al limbii române*, Editura Litera Internațional, București.
- Neamțu** – G. G. Neamțu, LRC, *Curs de sintaxă*, Facultatea de Litere, UBB, începând cu anul 2004.
- Neamțu**, 1993 – G. G. Neamțu, *Curs de morfologie a limbii române*, ținut la Facultatea de Litere, U.B.B., anul univ. 1995 / 1996, Cluj-Napoca.
- Neamțu**, 1999 – G. G. Neamțu, *Teoria și practica analizei gramaticale, distincții... distincții*, Editura Excelsior, Cluj-Napoca (ediția a II-a, revăzută, adăugită și îmbunătățită: 2007 și ediția a III-a: 2008, Editura Paralela 45, Pitești).
- Neamțu**, 2004 – G. G. Neamțu, *Probleme controversate de morfosintaxă a limbii române*, curs la MASTERATUL *Dinamica limbii române actuale și analiza discursului*, la Facultatea de Litere, U.B.B., începând cu anul universitar 2004, Cluj-Napoca.
- Neamțu**, 2006 – 2007 – G. G. Neamțu, *O clasificare categorial-relațională a atributului în limba română. Cu adnotări*, în DACOROMANIA, seria nouă, XI – XII, 2006 – 2007, p. 111 – 144.
- Pană Dindelegan**, 2003 – Gabriela Pană Dindelegan, *Aspecte ale substantivizării în româna actuală. Forme de manifestare a substantivizării adjectivului din Aspecte ale dinamicii limbii române actuale (II)*, Editura Universității, București.
- Pană Dindelegan**, 2003 – Gabriela Pană Dindelegan, *Elemente de gramatică. Dificultăți, controverse, noi interpretări*, Editura Humanitas Educațional, București.
- Pomian**, 2008 – Ionuț Pomian, *Construcții complexe în sintaxa limbii române*, Editura Paralela 45, Pitești.
- Pușcariu**, 1932 – Sextil Pușcariu, T. Naum, *Îndreptar și vocabular ortografic*, București; ediția a V-a, 1946.
- Pușcariu**, 1994 – Sextil Pușcariu, *Limba română*, vol.II, *Rostirea*, E A R, București.
- Răchișan**, 2003 – Simion Răchișan, *Corespondență, acte de secretariat și notariale*, ediție revizuită, Editura PRO VITA, Cluj-Napoca.
- Răchișan**, 2003 – Simion Răchișan, *Modernizarea vocabularului românesc*, în *Limba și literatura română pentru grupele de performanță* (coord.: G. G. Neamțu, Ioana Bot, Alina Pamfil), Editura Dacia Educațional, p. 269 – 276.
- Răchișan**, 2009 – Simion Răchișan, *Integratorii enunțiativi*, în vol. *Limba română – abordări tradiționale și moderne* (coord. G. G. Neamțu, Ștefan Gencărașu, Adrian Chircu), Editura Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca.
- Răchișan**, 2009 – Simion Răchișan, *Integratorii sintagmatici supraordonatori / subordonatori*, în DACOROMANIA, seria nouă, XIV, nr. 2, 2009, p. 151 – 165.
- Sala**, 1998 – Marius Sala, *De la latină la română*, Univers Enciclopedic, București.
- Sala**, 2006 – Marius Sala (coord), *Studii de gramatică și formarea cuvintelor*, EAR, București.
- Saussure**, 1972 – Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally, A. Sechehaye, A. Riedlinger, édition critique par Tullio de Mauro, Paris, Payot; 1998 trad. rom. *Curs de lingvistică generală*, Polirom, Iași.
- Sintaxa**, 1977 – Valeria Botiș, Maria Vulișici-Alexandrescu, Ioan Comănescu, *Sintaxa propoziției. Texte și analize*, Editura Facla, Timișoara.
- Slușanschi**, 1994 – Dan Slușanschi, *Sintaxa limbii latine*, Ediția a II-a, revăzută și adăugită (vol. I și II), Editura Universității București.

- SMLRC**, 1967 – Iorgu Iordan, Valeria Guțu Romalo și Alexandru Niculescu, *Structura morfologică a limbii române contemporane*, Editura Științifică, București.
- Stati**, 1955 – Sorin Stati, *Elipsa*, în LR, IV, 2, p. 68-74.
- Stati**, 1967 – Sorin Stati, *Teorie și metodă în sintaxă*, EAR, București.
- Stoichițoiu-Ichim**, 2007 – Adriana Stoichițoiu-Ichim, *Vocabularul limbii române actuale. Dinamica, influențe, creativitate*, Editura All, București.
- Tesnière**, 1959 – L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck; 2^e édition, 1966.
- Tiktin**, 1903 – Heyman (Hariton) Tiktin, *Rumänisch-deutsches Wörterbuch*, überarbeitete und ergänzte Auflage von Paul Miron und Elsa Lüder (vol. I-III), Editura Clusium, 2000.
- Toșa**, 1983 – Al. Toșa, *Elemente de morfologie*, Editura Științifică, București.
- Vintilă-Rădulescu**, 2002 – Ioana Vintilă-Rădulescu, *Pentru o nouă ediție a Dicționarul ortografic și morfologic al limbii române (DOOM)*, în *Actele Colocviului Catedrei de limba română ale Universității din București*, 22 – 23 noiembrie 2003. *Perspective actuale în studiul limbii române*, București, p. 261 – 271.
- Vintilă-Rădulescu**, 2003 – Ioana Vintilă-Rădulescu, *Unele inovații ale limbii române contemporane și ediția a II-a a DOOM-ULUI* din volumul *Aspecte ale dinamicii limbii române actuale*, coord. Gabriela Pană Dindelegan, Editura Universității București.
- Vîrtosu**, 1968 – Emil Vîrtosu, *Paleografia româno-chirilică*, Editura Științifică, București.
- Vulișici-Alexandrescu**, 1995 – Maria Vulișici-Alexandrescu, *Sintaxa limbii române*, Editura Imprimeriei de Vest, Oradea.
- Zdrenghea**, 1970 – Mircea Zdrenghea, *Limba română contemporană – morfologia* (curs litografiat),